



Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

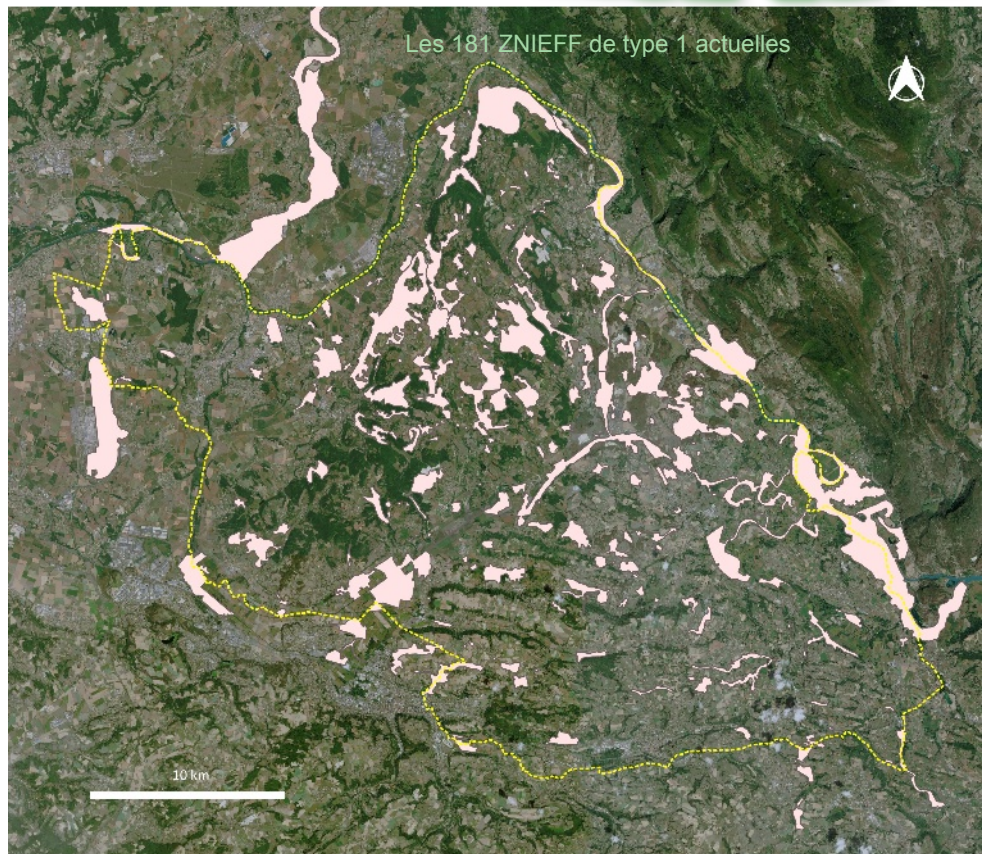
La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi -
Septembre 2024 - Circulaire n°448 - 43^{ème} année -

Sommaire

- 2 - L'Édito
- 3 - Un C.A. c'est ça
- 4 - Z.N.I.E.F.F. Z'avez dit !
- 5 - Des commissions en pleine action.
- 6 - L'espèce du mois :
Le crapaud accoucheur
& le coup du bourdon
- 7 - Ça s'est bien passé,
Forums et Possible
- 8 - l'AGENDA d'Octobre

Z'avez dit Z.N.I.E.F.F.



Surfaces classées en ZNIEFF I
Territoire d'action de Lo Parvi

Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie

38460 Trept

Courriel :

contact@loparvi.fr

Site internet :

www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz,

Comité de relecture : Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada.

Maquette et mise en page : Marc Bourrely, Murielle Gentaz.

Crédit photos : Claude Tauleigne, M. Bourrely, Hugo Bras

ISSN : 2607-7256

L'État décide d'abandonner le projet de barrage Rhonergia sur le Rhône : une grande victoire pour la Nature !

Par décision en date du 27 août 2024, l'État a notifié officiellement à la CNR sa décision d'abandonner le projet de barrage Rhonergia.

Très concrètement, cela signifie que les derniers 26 km jusqu'à présent non aménagés du Rhône (sur les 550 km en France) ne feront pas l'objet d'un projet de barrage, tel qu'envisagé jusqu'alors par la CNR.

C'est une très grande victoire pour nous tous, associations comme citoyens, qui nous sommes engagés ensemble depuis des mois contre ce projet de barrage. Des centaines de pages d'argumentaires scientifiques et techniques rédigées pour répondre point par point à la CNR et démontrer à l'État le non sens de ce barrage destructeur du dernier tronçon naturel du Rhône. Près de 1 500 personnes participantes aux dizaines de réunions publiques pour dire leur opposition, plus de 8 500 signataires d'une pétition opposée au barrage, la mobilisation de la presse et des médias, l'opposition des élus, scientifiques, associations ont ainsi convaincu l'État que d'autres solutions moins coûteuses existent pour produire des énergies renouvelables non destructrices de l'environnement : panneaux solaires (ombrières) sur les parkings en priorité ou les grandes toitures, amélioration du fonctionnement des barrages existants pour augmenter leur rendement, économies d'énergie sur les passoires thermiques des logements du Nord Isère, bornes de recharges en électricité renouvelable, il existe désormais tellement de possibilités d'utiliser l'enveloppe libérée par la non construction du barrage ! En abandonnant ce projet la CNR pourra en effet potentiellement utiliser les 360 M€ initialement envisagés pour le barrage sur ces autres projets, enveloppe budgétaire tellement bien venue dans cette période économiquement et socialement tellement compliquée.

Au nom des associations et pour le Rhône je vous dis donc : Merci !

Merci à vous tous qui avez contribué à cette belle victoire citoyenne et associative et qui redonne aussi espoir en l'importance d'une mobilisation courtoise mais inébranlable, force de propositions argumentées et responsables.

Désormais, il est aussi temps de passer à une protection inaliénable de ce dernier tronçon du Rhône et de travailler avec l'État et la CNR à la mise en place de ces solutions énergétiques alternatives.

Tout le collectif citoyen et associatif reste donc mobilisé pour faire que le projet Rhonergia soit définitivement oublié et qu'un statut pérenne de protection de ce dernier tronçon non aménagé soit donné au Rhône pour garantir sa protection définitive. Nous aurons l'occasion d'en reparler très bientôt !

Laurent Cogerino



Photo : Le Monde



Photo : Claude Tauleigne

Extrait compte-rendu CA du 8 juillet 2024

Notre Conseil d'Administration s'est déroulé sur le site de la forêt de la Laurentière, qui fait partie de l'ENS (Espace Naturel Sensible) de la Save.

Après une présentation du site par Joanny Piolat et de l'inventaire initial par Alain Esnault, nous avons commencé la visite. La définition de la qualité forestière sur le site de la Laurentière a été réalisée en 2014-2015 par la commission forêt à l'aide du protocole SOCLE. Ce protocole permet de décrire l'état de la forêt et d'en évaluer la maturité. Il sera à refaire 15 ans après.

Ainsi 17 placettes de 20 mètres de rayon ont été géolocalisées et étudiées pour en extraire les données suivantes :

Descripteurs du boisement (pente, exposition, essences, hauteur dominante ...)

Indicateurs de naturalité et de maturité (volume de bois mort, surface terrière des bois, souches récentes, micro-habitats ...)

Des relevés d'IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) ont été réalisés autour de chaque placette SOCLE.

Un recensement des arbres-gîtes potentiels pour les chiroptères a été jugé intéressant. Ces arbres ont été identifiés et marqués et les données les concernant consignées (essence, état sanitaire, position ...) de même que les données sur le gîte potentiel (hauteur, diamètre de la cavité, position, exposition ...)

D'autres inventaires utiles pour le diagnostic du plan de gestion ont été réalisés.

L'ENS de la Save, dont le site de la Laurentière fait partie, a une superficie de 340 ha.

La forêt de la Laurentière est une forêt jeune à croissance rapide.

Ce site faisait partie, il y a 5000 ans, d'une ancienne forêt alluviale bordant les anciens méandres du Rhône.

Avant drainage, l'exploitation de la laîche y était dominante.

Quatre campagnes de drainage y ont été menées, la dernière en date a été réalisée par le syndicat des marais de Morestel (dissous depuis) avec plantation de peupliers.

Depuis 2015 les actions suivantes ont été réalisées :

Nettoyage de la prairie et pose d'une clôture pour le pâturage,

Convention de chasse avec l'ACCA – battue réalisée une fois par mois pour le grand gibier,

Inventaires : oiseaux, amphibiens, chiroptères (22 espèces sur les 30 présentes en Rhône-Alpes), coléoptères (5 espèces rares), lépidoptères nocturnes.

Quelques enjeux et difficultés :

Enjeu important pour la chênaie / frênaie sur sol hydromorphe,

Déficit de bois mort anciens,

Peu de régénération des chênes en raison d'une trop forte compétition,

L'Ilot central de senescence devrait représenter 20% du boisement au lieu des 5% actuels,

3 coupes sont prévues avec des protocoles différents. Ces coupes étant déficitaires, il n'y a pas de participation financière de la part de l'ONF. Les coupes feront l'objet d'un marché public.

La forêt de frênes connaît une phase d'effondrement due à la chalarose générant beaucoup de bois mort,

Gestion de l'eau :

Un piézomètre a été installé et un aménagement hydraulique réalisé pour amener plus d'eau dans le boisement.

Le projet de reconstituer un lit artificialisé est à l'étude mais il rencontre de nombreuses difficultés notamment la faible vitesse du courant et un substrat peu mobilisable. La capacité de renaturation est donc plutôt faible.

Pour l'ouverture au public, une boucle de 2km a été créée au milieu du site et ouverte en 2017. Des travaux ont été réalisés pour la sécurisation du chemin (abattage des arbres dangereux). La pose d'un éco-compteur permet de suivre la fréquentation, qui est de manière régulière environ 2 200 à 2 800 passages par an.

Z.N.I.E.F.F.

Au fait ZNIEFF ? ZBR ? c'est quoi ? Pour le dire en bref, L'établissement des ZNIEFF est un travail d'inventaire – donc de connaissances – permettant de déboucher sur une protection.

Si on développe l'acronyme, on peut dire que ces Zones Naturelles, découlent d'un inventaire scientifique qui localise et décrit les secteurs du territoire national particulièrement intéressants sur le plan faunistique et floristique.

Stagiaire depuis 6 mois à Lo Parvi, encadré par Raphaël et Alexandre, Théo Bras, bien impliqué dans l'association, a fait passer le texte ci-dessous pour évoquer son activité au cours de son stage. La carte présentée ainsi que celle en couverture résultent aussi de son travail.

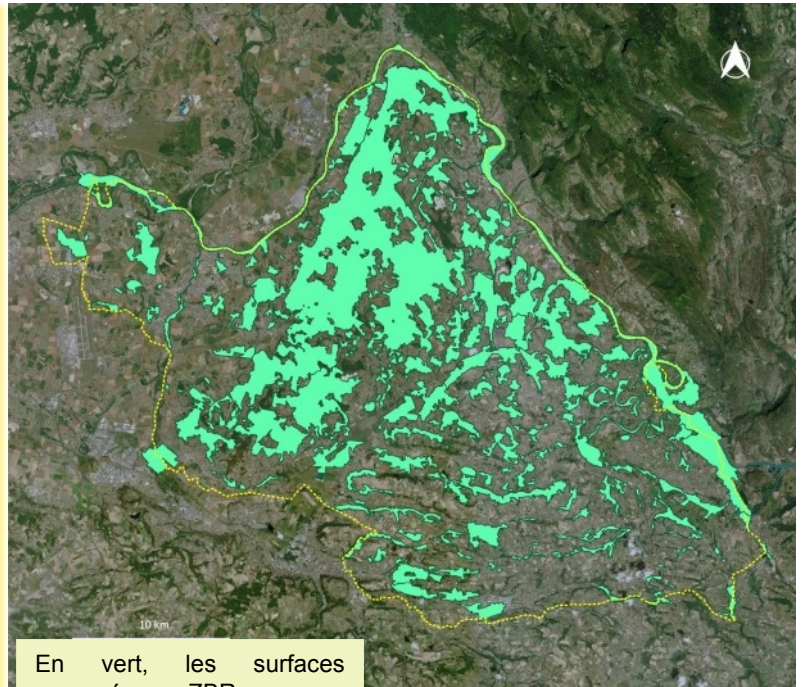
Article fin de stage de Théo Bras (sept 2024)

Dans le numéro de mars, j'avais écrit un petit article pour me présenter et pour expliquer le sujet de mon stage. Il s'agissait de redessiner les contours des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type I de l'Isle Crémieu.

Au bout de 6 mois de travail, les nouvelles ZNIEFF sont prêtes et les objectifs initiaux sont respectés. L'inventaire précédent comptait 179 ZNIEFF pour une surface totale de 118 km² soit 14 % de l'Isle Crémieu. Le nouvel inventaire compte 128 ZNIEFF pour une surface totale de 277 km² soit 33 % de l'Isle Crémieu. Ces nouvelles ZNIEFF, que l'on a baptisées zones de biodiversité remarquable ou ZBR, seront bientôt consultables sur le site web de l'association.

Merci à Lo Parvi pour cet accueil chaleureux et pour ce stage très intéressant qui achève dignement ma vie d'étudiant.

(Théo Bras)



En vert, les surfaces proposées en ZBR
Conception : Théo Bras, 2024, QGIS
Fond de carte : SPOT 6-7 2023



Modernisation de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Proposition de méthodologie de redéfinition des périmètres ZNIEFF à partir du territoire de l'Isle Crémieu



Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique ou Floristique

La tendance ZBR : réunir les parcelles pour moins de morcellement et augmentation de la surface totale de 130 % environ ; pour intégrer les connaissances acquises sur la biodiversité ces vingt dernières années

Petit rappel technico-juridique :

Cet inventaire ZNIEFF n'a aucune portée juridique en tant que tel. Il porte cependant à connaissance la présence d'espèces protégées présentes dans la grande majorité des ZNIEFF : ceci implique des contraintes à prendre en compte dans l'aménagement des territoires et, indirectement, une forme de protection. Dans sa conception, l'inventaire ZNIEFF est donc un outil de connaissance et non une procédure de protection des espaces naturels. Il n'a pas de portée normative, même si ces données doivent être prises en compte notamment dans les documents d'urbanisme ainsi que dans les études d'impact.

Des commissions en pleine action

La 'VEILLE ÉCOLOGIQUE' ne dort jamais (ou d'un œil seulement) !

Lors de sa réunion de juillet, 7 alertes ont été traitées.

4 d'entre elles concernent des dépôts sauvages dans des lieux inappropriés ; sur Trept, Crémieu, Annoisin-Chatelans, Dolomieu.

3 des destructions ou transformations de l'environnement :

- Remblaiement d'une roselière à St Chef.
- Remblaiement d'une zone humide à La Bâtie-Montgascon.
- Broyage d'une haie à ras du sol à Annoisin-Chatelans

Les naturalistes de Lo Parvi se réunissaient le 2 septembre

Groupe ornithologique : Hélène Baillais continue à en assurer l'animation en 2024/2025. Cela fonctionne bien : entre 10 et 11 sorties par an avec entre 5 et 10 participants. Une info auprès des adhérents est en préparation.

Plaquette coccinelles : tous les dessins couleurs et noir et blanc ont bien été réalisés dans les temps par Fanny Chêne. Ces dessins ainsi qu'une pré-maquette précise réalisée par Christophe Grangier, de même que les textes d'introduction validés par le groupe de suivi, ont été transmis à Sabine Geoffroy. Celle-ci réalisera la maquette (mise en page) en septembre .

Revue n°29 : Sabine s'y attaquera en novembre après la réalisation de la plaquette coccinelles. Christophe en rédigera l'édito. Le projet est de sortir cette revue avant la prochaine assemblée générale.

Animation de la Commission naturaliste : Après un tour de table auprès des participants à cette réunion, il se révèle qu'aucun candidat ou candidate n'est prêt à prendre la relève. Raphaël fait un point sur le rôle d'animateur de commission : organiser des réunions, des sorties et les animer, faire remonter des informations, assurer la liaison avec le groupe ornitho et le C.A. ...

Questions diverses : Raphaël nous parle des ZBR, Zones de Biodiversité Remarquable, projet porté par Lo Parvi pour succéder aux ZNIEFF et destiné à améliorer leur suivi.

Raphaël nous signale la présence de 2 nouvelles espèces de plantes en Isle Crémieu : l'orchidée *Epipactis distans*, repérée à Bouvesse, et *Utricularia bremii* sur Porcieu. De plus, sur la gravière de Glandieu, *Utricularia tenuicaulis* (ex *Utricularia brennensis*).

Prochaines réunions : pour l'instant toujours au local à 18h le premier lundi du mois, tous les 2 mois :

- Lundi 4 novembre 2024
- Lundi 6 janvier 2025
- Lundi 3 mars 2025

Le groupe FORMÉDUC, était en forme le 11 septembre.

1. Point sur le questionnaire des envies de formation.

Il a été mis en ligne depuis quelques jours, déjà une cinquantaine de réponses. Pour l'instant les thématiques arrivant en tête sont :

- 1 : Les arbres et arbustes
- 2 : Les chants des oiseaux
- 3 : Sur les traces et indices de la faune

2. Bilan de la formation insectes.

La formation s'est très bien passée. Toutes les participants et tous les participants ont apprécié la formation. Petit bémol pour la dernière sortie qui a connu moins de succès, peut-être la date (fin août) y a été pour quelque chose.

3. Formation des adhérents et adhérentes 2025.

Une éventuelle formation sur les chants d'oiseaux. Nous attendons de toute façon les résultats définitifs du questionnaire pour organiser la prochaine formation.

4. Thématiques du club ado 2024/2025.

6 sorties sont prévues pour cette année :

- brâme du cerf au marais Lavours avec Martine le 27 septembre,
- pelote de rejection avec Christelle ou Alex et éventuellement la commission naturaliste un samedi de novembre.
- chauves-Souris : un samedi fin janvier avec Raphael aux grottes de la Balme,
- chouette chevêche avec éventuellement Philippe ou chouette effraie en mars,
- réserve de Mépieu un mercredi après-midi à confirmer avec Alexandre, début avril,
- papillons avec Gregory ou Martine.

Toutes les thématiques sont annoncées dans le Sortir 2024-2025. Pour le brâme du cerf, il y a 12 places disponibles.

5. Réflexion sur une journée d'étude 2025.

- Une journée d'études sur les sols avec les pistes suivantes pour les différentes interventions :
- la com jardin : gestion écologique des sols au jardin.
- la com naturaliste : cartographie des vers de terre dans les années 60 remise à jour cette année,
- délimitation des zones humides par rapport au sol et le type de sol.
- structuration d'un sol, composition des couches.
- la vie des sols (film), utilisation en agriculture.

6. Conférence sur le Rhône.

Pour l'instant rien de nouveau,

Prochaines réunions de la commission le 20 novembre à 14h au local de Lo Parvi.

Nous donnerons des nouvelles des autres commissions (ou groupes) de Lo Parvi, dans les prochaines Plumes.

Nota bene : Il est toujours possible à nos adhérentes et adhérents d'intégrer une commission ; à coup sûr, les compétences se construisent sur le terrain et au contact des autres membres.

Les espèces du mois

Alytes obstetricans ou Alyte ou crapaud accoucheur (par Christel Platel)

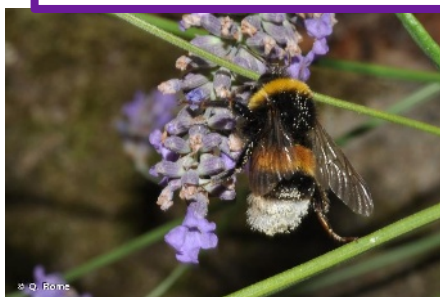
L'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) est un crapaud qui présente de nombreuses qualités pour passer inaperçu. Il est petit : d'une longueur moyenne comprise entre 3,5 et 5 cm, ses mensurations sont bien éloignées de celles du Crapaud commun, dont la femelle peut atteindre jusqu'à 15 cm de long. Aussi, son teint est terreux et le dimorphisme sexuel n'est pas vraiment marqué entre le mâle et la femelle. Enfin, l'Alyte est très difficilement observable de par son mode de vie : cette espèce terrestre (même l'accouplement ne se fait pas dans l'eau) fuit la lumière du jour et préfère passer la plus grande partie de son temps au fond d'une galerie, dans un muret, sous un tas de pierres,... « *Vivons heureux, vivons cachés* », telle pourrait être la devise des Alytes.

Une exception à cette discrétion : entre avril et septembre, lors de la période de reproduction, le mâle, l'obscurité venue, devient un petit joueur de flûteau. Il répète alors, en guise de chant, une seule et même note : « tou ». Bon, à l'écrit, ce « tou » tombe à plat... Mais ce chant crée une ambiance agréable, à la fois apaisante et en même temps un peu rigolote...

Enfin, impossible d'évoquer l'Alyte sans rappeler que la particularité de cette espèce : après l'accouplement, le mâle s'occupe des œufs : il les recueille sur le bas de son dos, les garde quelques jours sur lui avant d'aller les déposer dans un petit point d'eau pour permettre leur éclosion.



LU dans Le Monde du 4 septembre : Lars Chittka, piqué du bourdon



Bombus terrestris
ou bourdon terrestre

extraits

Depuis trente ans, le chercheur allemand, installé à Londres, étudie le comportement de l'insecte butineur et révèle l'étendue de ses capacités cognitives. Il lui reconnaît même une « conscience ».

(..) Des bourdons, mais pour quoi faire ? « Ce sont mes étudiants qui m'ont toujours donné les idées », jure le biologiste. Alors qu'il poursuit ses recherches sur les couleurs, l'un d'eux lui propose un premier pas de côté : voir si les bourdons peuvent apprendre à réagir à une nouvelle menace. Ensemble, ils mettent au point de minuscules robots, copies des araignées-crabes, qui se dissimulent dans les pétales pour attraper les butineurs. Et les insectes s'adaptent, se mettent à scanner toutes les fleurs avant d'atterrir. « Nous l'espérons un peu. En revanche, ce que nous n'imaginions pas, c'étaient les fausses alarmes. Leur refus de se poser parfois là où il n'y avait rien. Comme s'ils avaient vu un fantôme. » Il marque une pause. « C'était comme un PTSD [trouble de stress post-traumatique], un état d'anxiété. Une émotion négative. Mais je n'ai rien écrit de tout ça dans l'article de 2008. J'ai juste parlé de fausse alarme. Je n'osais pas. »

Quelques années plus tard, il franchit le pont, à l'occasion d'une expérience sur les biais cognitifs rencontrés par ses insectes favoris. « L'idée est simple, dit-il. Un premier groupe apprend à associer le bleu à une récompense ; un second à associer le vert à une absence de récompense. Puis on présente aux deux groupes du turquoise. Verre à moitié plein ou à moitié vide ? La réponse dépend de ce qui est arrivé avant. Et le niveau de dopamine suit. » Un état « similaire à l'émotion », ose-t-il alors affirmer. (...)

Ça s'est bien passé

Septembre, c'est un surcroît de rencontres et de présences de notre stand lors des forums des associations, lors de la Fête des broyeurs à Frontonas et à la Fête des Possibles organisée par un collectif sur Pont-de-Chéry.

Forums des Associations

Crémieu

Frontonas

Trept

Morestel

Montalieu



Les Avenières

LA FÊTE DES
possibles
ENSEMBLE POUR DES TERRITOIRES
JUSTES ET DURABLES

Vendredi 20 à Tignieu : Conférence organisée par le Conseil de Développement des Balcons du Dauphiné :
« Biodiversité pourquoi on a tout faux » de Pierre-Henri Gouyon.

Qui connaît l'existence de l'IPBES (organisation de l'ONU sur la biodiversité ; pendant du GIEC pour le climat) ?

Les idées fortes et importantes de cette conférence que l'on peut retrouver aussi sur le web.
<https://www.youtube.com/watch?v=6FQT7b2Exp4>

Les enjeux de la biodiversité sont très mal compris ; à cela il y a deux raisons principales :
Un problème culturel & un problème politique



Journée du 22 septembre (Espace pontois)

Lo Parvi a rencontré la vice-présidente à l'environnement du département de l'Isère :
" Le 30 Août, nous avons accueilli dans nos locaux Céline Dolgopyatoff-Burlet, Vice-Présidente départementale en charge de l'environnement et de la biodiversité. Après une présentation de notre association et de son organisation, suivie d'une séance de travail sur le thème des pelouses sableuses, nous avons continué nos échanges en allant sur le terrain observer une pelouse sableuse et terminé cette visite par un passage sur l'ENS des communaux de Trept. Ce fut un temps d'échange riche et fort instructif."

(Murielle Gentaz)

Notre conception des espèces animales ou végétales (fixes, éternelles, immuables) est fautive, héritée du mythe biblique de la création qui imprègne notre inconscient culturel. Cette conception nous empêche de comprendre le principe de l'évolution des espèces et du dynamisme de la biodiversité.

À l'appui de la thèse développée par Pierre-Henri Gouyon dans sa conférence, Le Monde du 28 septembre dans un article détaillé, met en évidence le travail de désinformation organisé par les grandes entreprises pour nier la nocivité des pesticides.

BONUS EVENTUS FILES

Un réseau social privé au service de l'agro-industrie, une plate-forme de contenus pro-pesticides et pro-OGM clé en main, un fichier sulfureux de scientifiques et militants genants : Bonus Eventus, utilisé notamment par l'administration américaine pour tenter de torpiller le pacte vert européen, est tout cela à la fois.

L'influence des Marchands de doute, (voir le livre sur le sujet de Naomi Oreskes et Erik W. Conway), c'est-à-dire les industriels, qui, dotés de gros moyens, vont tout faire pour dédouaner les pesticides dans la chute de la biodiversité. Ils prennent modèle sur l'action des lobbies de l'industrie du tabac qui ont retardé durant des années les politiques anti-tabac.

L'arme fatale des marchands de doute : « Ce n'est pas rationnel ! »
Il serait rationnel d'utiliser la technologie pour faire la guerre contre la nature.
Il serait irrationnel de vivre avec la nature en bonne intelligence.
Il serait rationnel de produire toujours plus.
Il serait irrationnel de s'inquiéter des ressources et de mettre un frein à la destruction des grands équilibres naturels.

RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS

C.A d'Octobre
Lundi 7 Octobre à 19 h

Ordre du jour :

- Les commissions se présentent
- Questions diverses

La participation au C.A. est possible pour tous nos adhérents.

Mais il est bon de prévenir auparavant.

Réunions de commissions

- Jardin & Biodiversité : 18/10 à 18 h



samedi 19 octobre à 10 h,

dans le cadre de l'ouverture de la bibliothèque : présentation du dernier livre de Rémi MASSON

"Les mille vies du castor"

et séance de dédicace de l'ouvrage par l'auteur.



Sorties et balades ...

Sortie du 5 octobre:

La tournée des mares est annulée.

FESTIVAL PHOTO NATURE DE SERMERIEU

Les 19 et 20 Octobre 2024

C'est de 10h à 18h30

à la Salle des fêtes.

Lo Parvi y sera!

- des artistes
- des stands: associations et matériel
- conférence

... l'affiche plus détaillée paraîtra bientôt sur notre site internet.

(nous aurons besoin d'adhérents pour tenir le stand)



Attention !

cette année il n'y aura pas de prolongation du délai pour rendre les photos, le vernissage ayant lieu plus tôt (que d'habitude) .

CONCOURS PHOTO 2024



Lo Parvi

Version papier ou version numérique avec un prix « coup de ♥ du public »

Association Nature Nord-Isère



Les fleurs sauvages

(... de l'Isle Crémieu et des communes limitrophes)

Règlement disponible sur loparvi.fr

Les photos sont à remettre avant le 31 décembre 2024 au secrétariat : 45 place de la Mairie 38460 Trept

De nombreux prix : 250 € au total.